Numéro 168

CHAIRE DE DYNAMIQUE SOCIALE (C.D.S)

MOUVEMENTS & ENJEUX SOCIAUX

Revue Internationale des Dynamiques Sociales

WWW.MESRIDS.ORG
SEPTEMBRE - OCTOBRE 2026
KINSHASA-R.D.C

DE LA SUR-INTÉGRATION À LA DÉSINTÉGRATION SÉCURITAIRE : *le dilemme de la République Démocratique du Congo au sein des mécanismes régionaux EAC et SADC (2022 – 2023*

Par

Honoré KONGOLO MWAMBA ENZYA

Doctorant en Sciences Politiques et Administratives (UNIKIN)

RESUME

Cet article s'inscrit dans le cadre de mes recherches doctorales sur la contribution des Forces Armées à l'intégration régionale en Afrique Centrale. Il présente une analyse comparée inédite entre la force régionale de l'EAC (EACRF) et la mission de la SADC en République Démocratique du Congo (SAMIDRC), basée sur une méthodologie qualitative avec les données de terrain.

L'appartenance multiple apparait comme stratégique de survie étatique qui fragmente l'architecture Africaine de paix et sécurité et maintient les FARDC en consommatrice de sécurité régionale plutôt qu'intégratrice.

***Mots-clés** : FARDC – sur intégration – EACRF – SAMIDRC – Complexe de sécurité Régional (CSR).*

ABSTRACT

This article draws on my doctoral research regarding the contribution of armed forces to regional integration in Central Africa. It presents a novel comparative analysis of the EAC Regional Force (EACREF) and the SADC Mission in the Democratic Republic of the Congo (SAMIDRC), based on a qualitative methodology involving fieldwork.

Multiple membership emerges as a state survival strategy that fragments the African peace and security architecture and positions the FARDC as a consumer – rather than a driver – of regional security integration.

***Keywords :** FARDC – Over-integration – EACRF – SAMIDRC – Regional Security Complex (RSC).*

INTRODUCTION

L'intégration régionale est consacrée par l'Agenda 2063[142] de l'Union Africaine comme une condition sine qua non du développement du continent. Pourtant ce projet se heurte à un paradoxe structurel en Afrique Centrale. Comment alors peut-on intégrer économiquement les espaces fragmentés par l'insécurité chronique ? En 2024, le secrétaire général de la

[142] https// www.africaunionfoudation.org

CEEAC affirmait qu'aucun Corridor économique ne peut fonctionner si les groupes armés contrôlent les axes routiers et lacustres. Dans ce contexte, la contribution des armées nationales à la sécurité collective devient un préalable constitutif de l'intégration.

Pays continent au cœur de l'Afrique, la République Démocratique du Congo illustre de manière exemplaire ce paradoxe. Elle est le seul Etat du continent à appartenir simultanément à 4 CER : la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEEAC), la Communauté de Développement de l'Afrique Australe, (SADC), la Communauté d'Afrique de l'Est (EAC) et le/la COMESA[143], sans compter son rôle au sein de la Conférence Internationale sur la Région des Grands lacs (CIRGL). Mais formellement, elle peine à tirer profit de cette intégration. Cette sur-intégration institutionnelle, présentée comme un atout stratégique, marque en réalité une vulnérabilité sécuritaire très profonde.

Depuis 2013, la RDC a accueilli sur son territoire successivement la Brigade d'Intervention de la MONUSCO (FIB), la Force Régionale de l'EAC (EACRF) de novembre 2022 à décembre 2023, et depuis décembre 2023, la mission de la SADC en République Démocratique du Congo (SAMIDRC) jusqu'à l'occupation de GOMA. A travers la coexistence de ces mécanismes sur le même théâtre opérationnel, l'Est de la RDC, offre un laboratoire unique pour analyser le rôle réel des forces armées dans l'intégration. En réalité la dimension militaire reste largement sous-théorisée. Les travaux de Engel et porto sur l'architecture Africain de paix et de sécurité (APSA), de Franke sur la force africaine en attente, et de Williams sur les opérations de paix africaines décrivent les mécanismes, mais traitent peu leur interaction concurrentielle sur un même espace. Aucune étude empirique n'a, à notre humble avis, comparé de manière systématique l'EACRF et la SAMIDRC à partir des données de terrain congolaises. Notre recherche vise à combler cette lacune.

PROBLEMATIQUE

La question centrale qui guide notre réflexion est la suivante : dans quelle mesure la multiplication des contributions militaires régionales sur le territoire congolais favorise-t-elle l'intégration régionale ou, au contraire, relève-t-elle un facteur de fragmentation et de vulnérabilité ?

Notre hypothèse principale est que les forces armées régionales déployées ne produisent pas d'intégration par débordement fonctionnels comme le

[143] https// www.comesa.int

suggère le néofonctionnalisme, mais reproduisent les logiques intergouvernementales de rivalité d'influencer.

En d'autres termes, l'appartenance multiple de la République Démocratique du Congo relève moins d'une stratégie d'intégration sécuritaire qui, paradoxalement, affaiblit la cohérence de chaque CER.

Pour éprouver cette hypothèse, nous mobilisons le concept de complexe de sécurité Régional (CSR)[144] développé par BUZAN et Waever. L'Est de la République Démocratique du Congo constitue un CSR où les menaces ne sont ni imbriquées qu'aucun Etat ne peut assurer sa sécurité unilatéralement. Cette approche est complétée par l'intergouvernementalisme libéral de Maravcsik, qui permet de comprendre les déploiements militaires comme instruments de politique étrangère des Etats contributeurs.

METHODOLOGIE

Sur le plan méthodologique, nous adoptons une démarche qualitative fondée sur une étude de cas comparés avec un processus tracing. Le corpus est constitué de 12 (douze) communiqués officiels des sommets de la SADC et de l'EAC (2022 – 2025), de trois accords sur le statut des forces (SOFA)[145], et des rapports des experts des nations unies sur la République Démocratique du Congo.

Ce corpus est triangulé avec des données issus des entretiens anonymes conduits à Kinshasa en 2026 auprès des officiers supérieurs des FARDC et des chercheurs du Collège des Hautes Etudes Stratégiques et de Défense (CHESD). Cette triangulation vise à dépasser le discours officiel pour saisir les logiques d'acteurs.

L'article s'articule en trois parties :

- La première déconstruit le mythe d'une contribution mécanique de l'armée à l'intégration en rappelant les fonctions théoriques de l'armée intégratrice ;
- La deuxième propose une comparaison systémique de l'EACRF et de la SAMI DRC sur les critères de mandat, de composition de légitimité locale, et d'efficacité opérationnelle. Enfin,
- La troisième discute des enjeux et perspectives pour les FARDC, en posant la réforme du Secteur de Sécurité (RSS) comme préalable pour quitter du statut de consommatrice à celui de productrice de sécurité régionale.

[144] Https// : www.erudit.org
[145] https:// www.defnat.com

I. L'ARMÉE COMME VECTEUR THÉORIQUE DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE

L'armée est l'un des vecteurs d'intégration régionale des plus concrets, parce que la sécurité est le préalable à tout le reste. On ne peut faire le marché commun si les frontières sont en guerre.

Sans sécurité, il n'y aura pas la ZLECAF. C'est la sécurité collective qui crée de la confiance politique.

Quand des pays acceptent de se défendre ensemble, ils acceptent aussi de partager leur souveraineté[146]. C'est le niveau le plus fort d'intégration. Exemple : le cas de la SADC en République Démocratique du Congo en 1998 – 2003 et encore avec la SAMIDRC, l'EAC en 2022 – 2023, la Brigade d'Intervention de la MONUSCO composée de sud-africains, Tanzaniens, malawites etc.

Aussi la diplomatie militaire au quotidien moins visible mais durable à travers des exercices et formations communes. Cas de l'Ecole de Guerre Régionale, la CIRGL et le cas de l'UE avec la standardisation de la doctrine.

En Afrique Centrale, on a le paradoxe car il n'y a pas de confiance mutuelle ceci montre qu'il y aura l'intégration par l'armée si elle est accompagnée par : une volonté politique claire, un mécanisme de contrôle fort, une intégration économique en parallèle.

Bref, c'est le passage de la rivalité à la communauté de destin.

II. EACR ET SAMIDRC : DEUX MODÈLES D'INTÉGRATION MILITAIRE SUR UN MÊME THÉÂTRE (2022 – 2026)

L'Est de la République Démocratique du Congo constitue depuis 2022 un cas d'école unique pour l'étude de l'intégration sécuritaire africaine. Deux forces régionales se sont succédé sur le même espace géographique, avec le même objectif affiché de neutraliser les groupes armés et le même partenaire opérationnel les FARDC, mais avec des logiques politiques, et des résultats radicalement opposés. Cette succession permet de tester empiriquement l'hypothèse de la contribution de l'armée à l'intégration.

Pour ce faire, nous avons utilisé au fait le choix de la méthodologie de comparaison sur la période de novembre 2022 – Juillet 2026 et sur l'analyse des statuts des forces agreement (SOFA) signés entre la République Démocratique du Congo et l'EAC le 8 septembre 2022 et entre la République Démocratique du Congo et la SADC[147], le 17 novembre 2023, complétée par

[146] https:// www.univ-angersholl-science
[147] https:// www.sadc.int

les entretiens avec quelques cadres du Secrétariat Général à la Défense, des chercheurs au CHESD et d'autres structures de la Défense. Ainsi, nous avons ci-dessous le tableau comparatif.

Tableau comparatif analytique

Critère d'analyse	**EAC**	**SAMIDRC**
Période et effectif	**Nov. 2022** **Déc. 2023** **3000 ho**	**Déc. 2023** **5000 ho prévus**
Base juridique	Communiqué du 3ème conclave de Nairobi + SOFA EAC Mandat ambigu	Communiqué extraordinaire SADC 4 mai 2023 + SOFA SADC Mandat chapVII UA
Composition	Etats voisins directs de la RDC : Kenya, Ouganda, Burundi, Soudan du sud	Etats non-voisins direct : Afrique du sud, Tanzanie, Malawi
Mandat officiel	Cessez-le-feu et retrait du M23, non offensif, interposition	Offensif pour neutraliser les groupes armés et appuyer les FARDC mandat offensif
Doctrine d'emploi	Coexistence et patrouille conjointe sans combat contre le M23	Opération FARDC-SAMIDRC appui feu et artillerie

III. ENJEUX ET PERSPECTIVE AVEC DES FARDC DANS L'INTÉGRATION RÉGIONALE

Nous avons démontré trois enjeux ci-dessous :

1) Enjeu de souveraineté : le paradoxe du protecteur protégé.

Les FARDC vivent une contradiction historique pour restaurer la souveraineté de l'Etat à l'Est, elles ont pu accepter de la protéger avec l'EACREF puis la SAMIDRC. Toutefois, il faut souligner que les FARDC ne rejettent pas l'intégration, mais elles rejettent une forme d'intégration qui les affaiblit. L'EARCRF a été perçue comme une force d'occupation déguisée car composée d'armées soupçonnées de soutenir le M23. Par contre la SAMIDRC a été perçue comme une force alliée car composée d'Etats non frontaliers et bien perçu par l'opinion congolaise.

- ❖ L'enjeu n'est pas juridique, il est psychologique : une force régionale n'intègre que si elle renforce la légitimité des FARDC devant la population et pas si elle les remplace.

2) Enjeu économique : sans les FARDC la ZLECAF est morte en Afrique Centrale.

Selon la CEEAC (2024), la fermeture de l'axe BUNAGANA – GOMA – KAMPALA a fait perdre plus ou moins 240 millions USD de commerce intra – EAC.

Le Corridor Nord-Sud SADC perd à son tour 2,1 milliards USD / an à cause de l'insécurité. L'intégration économique n'est donc pas une question de tarifs douaniers, c'est une question de bataillons disponibles. Tant que les FARDC ne pourront pas sécuriser physiquement les routes, les traités signés à ADDIS-A-BEBA restent lettres mortes.

3) Enjeu institutionnel : la République Démocratique du Congo tue la CEEAC en appartenant à plusieurs organisations.

La République Démocratique du Congo est le seul Etat membre de 3 ou 4 CER. Et comme conséquence, la CEEAC sa communauté d'origine, n'a déployée aucune force en République Démocratique du Congo depuis 2013, laissant la SADC et l'EAC occuper son espace.

C'est donc, la sur-intégration institutionnel qui produit la désintégration opérationnelle. Ainsi la République Démocratique du Congo est devenue le champ de bataille des rivalités CEEAC, SADC et EAC.

Pour ce faire, les perspectives suivantes ont été retenus, notamment la RSS comme préalable et non pas comme conséquence, la création d'une brigade d'intervention régionale FARDC (BIR – FARDC) et l'intégration par le bas et non par le haut c'est-à-dire l'intégration réelle se fait à la frontière.

CONCLUSION

Notre étude comparée démontre que la contribution de l'armée à l'intégration régionale ne va pas de soi. En République Démocratique du Congo, entre 2022 et 2026, la succession de l'EACRF et de la SAMIDRC a illustré que la sur-intégration sécuritaire lorsqu'elle repose sur des logiques de voisinage concurrentes et des mandats ambigus.

La condition pour que les FARDC passent de consommatrice à productrice de sécurité régionale n'est pas l'adhésion à une quatrième CER, mais la réussite de sa propre RSS et d'adoption d'un rôle d'armée-pont entre l'Afrique Centrale et l'Afrique Australe.

Au-delà de la RDC, cet article invite la CEEAC à cesser son attentisme sécuritaire. Sans une FOMAC réformée, interopérable et dotée d'un mandat offensif clair, la CEEAC restera la seul CER sans capacité de déploiement crédible, tout en laissant la SADC et l'EAC se disputer son espace.

L'intégration régionale par l'armée ne se décrète pas, mais elle se construit à SAKE, à UVIRA au point zéro, à FIZI, à Baraka en partageant la même

doctrine. Nous n'avons pas la prétention d'épuiser toute la question sur l'intégration de la République Démocratique du Congo, mais nous pensons avoir ouvert une brèche aux chercheurs qui voudront bien approfondir cette question.

RECOMMANDATION

1. Introduire un module « interopérabilité » CEEAC – SADC dans le cursus du CHESD.
2. Au VPM / MDNAC, nous proposons la création au Secrétariat Général à la Défense une direction de coopération militaire régionale ou une division de coopération militaire régionale.
3. Organiser des exercices conjoints de manœuvre entre les Etats membres.

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES ET TEXTES OFFICIELS

1. FRANKE, B. (2009), security cooperation in africa : A reappraisal. Lynne Rienner.
2. Africain union (2015) Agenda 2063 : The Africa we want.Addis Abeba. Au commission.
3. Communauté économique des Etats de l'Afrique Centrale. (2023) protocole relatif au conseil de paix et de sécurité de l'Afrique Centrale (COPAX) Libreville.
4. EAST Africain Community (2022), communiqué of the 3rd conclave of Heads of state ou DRC, Nairobi, 20 june 2022.
5. EAST African community (2022), Statut of forces Agreement betwen DRC and EACRF. Bujumbura, 8 september 2022.
6. SADC secretariat (2024), Report of the executive secretariat ou SAMIDRC deployement vaberne.
7. Southem African developpement community (2023), communique of the extraordinary summit in DRC. Windhoek, 8 may 2023.
8. Southem AFrican Developpement Community, (2023), Statut s of forces Agreement for SAMIDRC. Kinshasa, 17 Nov. 2023.
9. Groupe d'experts des Nations Unies sur la RDC (2024) ; Rapport pénal S/2024/432, Conseil de Sécurité, ONU.
10. Groupe d'experts des Nations Unies sur la RDC (2025), Rapport à mi-parcours S/2025/123, Conseil de Sécurité, ONU.
11. Ministère de la Défense Nationale de la RDC (2022), loi n°22/030 portant programmation militaire 2022 – 2025, Journal officiel.

12. Verweijeu J. (2020) The ambiguity of guns : the salienne of Small arms and light weapars in weaprs in the eastar DR Congo, Small arms Survey.
13. Katombe, S. (2024) La réforme du secteur de sécurité en RDC : Bilan et perspectives. Revue congolaise de Défense et Sécurité, 12 (1), 45 – 67.
14. Haas, E.B (1958) the uniting of Europe : political, social, and économie forces, stanford university press.
15. Bach, DC (2016), Regionalism in Africa : généalogies, institutions and trans-state networks, Routledge.
16. Byiers, B. et al. (2021), the political economy of Africa's regional. Intergration. ECDPM discussion paper.
17. International crisis group (2023) EAC, Deployement in easten DRC. A fragile opportunity. Briefing Africa n°189.
18. International misis Group (2024) SAMIDRC in DRC. South Africa n°201.

OUVRAGES THEORIQUES

BUZAN, B., & Waever. O (2003), Regions and powers ; the structure of international security. Combridge university press.

Moravesik, A. (1998). The choice for Europe, Social purpose and state prouver from messina to marstricht corneil university press.

Williams, P.D (2018), Fighting for peace ni Somalia A history and analysis of African union Mission (AMISON), 2007 – 2019 Oxford university.

WEBOGRAPHIE

- https// www.africaunionfoudation.org
- https// www.comesa.int
- Https// : www.erudit.org
- https:// www.defnat.com
- https:// www.univ-angersholl-science
- https:// www.sadc.int

Centre de recherche d'interface université-société

COMITÉ DE RÉDACTION ET ADMINISTRATION

- Directeur-Editeur : Sylvain Shomba Kinyamba, Professeur Ordinaire
- Rédacteur en Chef : Gaston Mwene Batende, Professeur Emérite
- Rédacteur en Chef adjoint : Patrick Develtere, Professeur Ordinaire
- Secrétaire de rédaction : Michel Kandolo Edungu, Chef de Travaux
- Relation avec les partenaires : Jean Pierre Mpiana, Professeur Ordinaire
- Archivage et logistique : Ingrid Mulamba Feza, Professeure Associée

CONSEIL SCIENTIFIQUE

Professeurs Baeke Viviane, Batamba Balembu Antoine ; Bongeli Yeikeo Ya Ato Emile ; Develtere Patrick ; Ekala Pierre ; Gretry Lucille ; Huib Huyse ; Inswan Bidum Pierre ; Kaminar Théo-Macaire ; Kapalayi Mutanga Roger-Vincent ; Labana Lasay'abar Jean Berck Mans ; Malemba N'sakila Gilbert ; Matabisi Nico ; Mbalanda Willy ; Mbela Hiza Login ; Mbuyi Musongela François ; Mokonda Bonza Floratin ; Mukoka Nsenda François ; Mulamba Feza Ingrid ; Muluma Munanga Albert ; Musa Alokpo Dieudonné ; Musao Kalombo Célestin ; Mutunda Mwembo Pierre ; Mpiana Tshitenge Jean Pierre ; Mwabila Malela Clément ; Mwene Batende Gaston ; Ndeke Zamba Casimir ; Ngoma Binda Elie ; Ngoy Bisongo Colby ; Nkuanzaka Inzanza Adélard ; Ongevela Van Jan, Osokonda Okenge Basile, Ponsar Paul, Reychler Luc ; Sekimonyo Wa Magango Côme ; Shomba Kinyamba Sylvain ; Wingenga Jeannot ; Yandju Marie-Claire ; Yere Afobe Innocent Zimango Gama Romain.

Immeuble CDS n°3, Trafic, Route de l'Ouest,
Campus de l'Unikin, Tél. : 0999903563 /
shombakin@yahoo.fr,
www.mesrids.org
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N° ISSNB : 2790-3095 (impr.)
N° ISSNB : 2790-3109 (ligne)